

L'hon. M. ELLIOTT: Tous les comtés ont été bien traités alors.

L'hon. H. A. STEWART: Ce n'est pas ce que disent tous leurs représentants. Je ferai observer que dans la circonscription de mon honorable ami de Charlevoix-Saguenay (M. Casgrain) nous avons dépensé l'an dernier \$38,000 pour vingt-quatre entreprises. Cette circonscription a un long littoral.

M. CASGRAIN: Très long; environ 785 milles.

L'hon. H. A. STEWART: Presque 800 milles, et sur un littoral de cette étendue il faut des réparations de temps à autre. Mon honorable ami conviendra avec moi que nous avons eu un souci marqué des besoins de cette région.

M. CASGRAIN: Je reconnais avec le ministre qu'il y a quelques années l'ancien régime s'est bien occupé de ce territoire. A cette époque il se faisait un développement remarquable, et certaines constructions étaient indispensables. Aujourd'hui, ces dernières exigent des réparations. Il faut les maintenir en bon état afin d'être disponibles dans un avenir rapproché lorsque les affaires ressusciteront et que les habitants reprendront leurs opérations. Si le ministère ne fait pas les réparations nécessaires maintenant, il faudra beaucoup plus d'argent plus tard pour les mettre en état de rendre les services requis. J'oubliais de mentionner le cas de Sacré-Cœur, endroit à 12 milles environ au nord de Tadoussac, d'où l'on m'a écrit au sujet de la nécessité de certains travaux. Je me suis adressé au ministre, au mois de février; il m'a répondu qu'il portait cela au programme de la prochaine année financière. Il s'agit d'ouvrages nécessaires. Des citoyens de Havre-Saint-Pierre et de l'autre rive demandent également des travaux nécessaires. C'est un des endroits les plus importants de la rive Nord, où l'on a besoin de moyens de communications convenables. Le Gouvernement devrait voir à ce qu'on exécute les travaux le plus vite possible.

Je prie le ministre de me renseigner au sujet de certains ouvrages exécutés à Tadoussac et dont j'ai parlé il y a un mois, à peu près. J'ai alors donné lecture d'une lettre signalant certains abus. Depuis, je comprends que le Gouvernement a fait enquête par ses fonctionnaires et je voudrais savoir si les faits sont bien tels qu'on me les a représentés. On m'a dit alors que le bois acheté avait été payé le gros prix et que bien peu de gens avaient eu l'occasion d'en fournir. Le ministre a-t-il reçu un rapport à ce sujet?

L'hon. H. A. STEWART: Tout ce que je puis dire, c'est que les travaux mentionnés par

l'honorable député comportent une dépense assez ronde, estimée à \$125,000. Il conviendra, je crois, que c'est une grosse somme dans les circonstances.

M. CASGRAIN: Quel endroit, cela?

L'hon. H. A. STEWART: On nous a exposé récemment que certains travaux peu onéreux suffiraient pour prévenir la détérioration en attendant, et nous faisons vérifier.

M. CASGRAIN: A quel endroit?

L'hon. H. A. STEWART: A Havre-Saint-Pierre.

M. CASGRAIN: Le ministre a-t-il quelques renseignements sur le cas de Tadoussac, que je mentionnais il y a un instant? On me dit qu'un M. Gobeil, employé de son département, a fait enquête.

L'hon. H. A. STEWART: Oui, j'ai un rapport de son enquête, et je puis en faire tenir une copie à l'honorable député.

M. CASGRAIN: J'en remercie le ministre.

L'hon. H. A. STEWART: Je croyais qu'on lui en avait adressé un double.

M. CASGRAIN: Non.

Sir EUGENE Fiset: Le département se propose-t-il de faire un appel de soumissions pour les réparations au quai de Rimouski?

L'hon. H. A. STEWART: Ce sont des travaux qui peuvent se faire à forfait, et d'importance suffisante pour exiger l'adjudication. On se propose de faire un appel de soumissions.

L'hon. M. ELLIOTT: Le ministre n'a pas tenu compte du point que je me suis efforcé de faire saisir. Ce qu'il a dit de la période 1922-1930 démontre précisément l'anomalie de la pratique présente. Les années qu'il a mentionnées, surtout la période durant laquelle il a été dépensé plus de 20 millions, soit à partir de 1926, se soldaient par des surplus. Et rien ne souligne autant la différence entre l'administration d'alors et celle-ci. Alors, on exécutait des travaux utiles et cela n'empêchait pas le Gouvernement d'avoir des excédents. Mais on ne saurait trop répéter au Gouvernement actuel et au ministre que la situation est très grave en Canada. Nous sommes en déficit de millions par année, à tel point que depuis quelques années notre déficit total équivaut presque à notre dette d'avant guerre. Telle est la situation actuelle. Je ne crois pas que le Gouvernement comprenne vraiment l'urgence d'écarter autant que possible les demandes qui lui viennent de différentes circonscriptions. Je connais mon honorable ami de Rimouski et sa sollicitude pour le bien de sa